

Développement Bâtir le tourisme haut-alpin de demain

« En 2014, à l'initiative de Jean-Yves Dusserre, Président du Conseil général de l'époque, les Hautes-Alpes se dotaient d'un outil de développement économique et touristique dont l'envergure n'a cessé d'augmenter depuis. Je pense à l'Agence de développement présidée par Patrick Ricou et dirigée par Yvan Chaix. Un outil de veille et de pilotage de nos politiques publiques en matière de développement de notre territoire, d'accueil, d'organisation d'événements exceptionnels.

Cette Agence a accompagné, au cours des 10 dernières années, la métamorphose que les Hautes-Alpes ont connue avec des clientèles touristiques présentes en toutes saisons, sur l'ensemble du territoire, toujours plus nombreuses, plus internationales, plus jeunes, plus actives, plus fidèles, plus satisfaites, ce qui est une véritable garantie pour des Jeux de 2030 pleinement réussis dans les Hautes-Alpes...

Aujourd'hui, avec le nouveau Schéma du tourisme, notre ambition est de poursuivre la dynamique que nous vivons depuis 10 ans tout en veillant à ce que notre territoire prenne soin de ses fondamentaux : notre environnement et nos hôtes. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département





Développement

Un nouveau Schéma du tourisme pour les 10 années à venir



« La décennie 2015-2025 a été marquée dans les Hautes-Alpes par une dynamique économique et touristique assez inédite. Une dynamique qui a été portée par les atouts de notre territoire haut-alpin : une montagne vivante, authentique et préservée. Et qui a été portée par les socio-professionnels haut-alpins eux-mêmes, grâce à leur approche collective et leur capacité à travailler ensemble.

Il nous faut aujourd'hui consolider cette dynamique, dans l'intérêt de notre territoire et de toutes celles et ceux qui le font vivre.

Pour cela, les Hautes-Alpes se dotent d'un nouveau Schéma du tourisme qui va couvrir la prochaine décennie. Un Schéma qui intègre toutes nos forces mais aussi nos fragilités. Son ambition est de poursuivre l'élan insufflé ces dernières années, tout en préservant notre milieu et en soignant nos hôtes : celles et ceux que nous accueillons, bien sûr, en mettant à leur disposition toujours plus de services et compétences en matière d'accueil ; mais aussi celles et ceux qui accueillent, les Haut-Alpins eux-mêmes.

Ce nouveau Schéma définit sept champs d'action prioritaires à mettre en oeuvre dans les années à venir. Ils sont la clef du développement harmonieux de notre territoire. »

Patrick RICOU,
Président de l'Agence de développement



2015 2025 La métamorphose des Hautes-Alpes

Une croissance continue depuis 10 ans, une dynamique collective, des clientèles touristiques présentes en toutes saisons, sur l'ensemble du territoire, toujours plus nombreuses, plus internationales, plus jeunes, plus actives, plus fidèles, plus satisfaites



+28%
de chiffres d'affaires
919M € en 2025



5 M
de touristes par an
45% l'été, 40% en hiver,
15% au printemps et en automne



+65%
d'augmentation du
panier moyen



+10%
de touristes
internationaux



+50%
de progression du PIB
607M €
25,74% du PIB total



15 000
emplois directs
et forte capacité d'entraînement
sur les autres filières



5,6 jours
durée moyenne
de séjour



47%
des visiteurs ont
moins de 35 ans

2026
2036

Garantir le développement du tourisme haut-alpin en veillant sur notre milieu et nos hôtes

Garantir le développement du tourisme haut-alpin en veillant sur notre milieu et nos hôtes est le seul et unique objectif du nouveau Schéma du tourisme des Hautes-Alpes. Pour l'atteindre, quatre principes directeurs se dessinent :

- Maintenir l'équilibre entre préservation et valorisation d'une nature d'exception
- S'assurer de la dynamique collective et de l'adhésion des populations locales
- Pérenniser les actifs de la destination et les conforter
- Créer de la valeur partagée pour toutes les Hautes-Alpes

■ Sept champs d'action prioritaires

- Accès et mobilité
- Logement et bâti
- Grands sites et équipements
- Sport, culture et terroir
- JO 2030 et événements
- Marketing
- Gouvernance

■ Le programme "Expérience Hautes-Alpes 2030"

Une grande partie de la réussite des Jeux de 2030 se jouera entre héritage et livraison de l'événement : le programme Expérience Hautes-Alpes 2030 investit cet immense interstice.

Double objectif : montrer le meilleur des Hautes-Alpes pendant la quinzaine et mobiliser les Haut-Alpins (programme de volontaires, pavoisement à l'échelle du département, lieux de célébration de type Maison des Hautes-Alpes, Fans zone, Medal Piazza, salle de presse, etc.).

Si les Parisiens ont déserté Paris en 2024, ce programme vise à offrir la possibilité à tous les Haut-Alpins de passer au moins une journée dans le Briançonnais en 2030, afin de vivre les JO à la maison de l'intérieur.

■ En 2036, 21 millions de nuitées par an

26% du PIB
principal secteur d'activité d'une économie largement diversifiée

+10% de croissance
avec un fort effet d'entraînement pour les autres secteurs

1,5 milliard d'€ par an
de chiffre d'affaire touristique (en euros constant 2026)

420 000 lits
+10 000

21 000 000 de nuitées
+2 millions

Maintien de l'équilibre territorial dans la répartition des lits et des nuitées touristiques

	Nombre de lits		Nombre de nuitées	
	2026	2036	2026	2036
Briançonnais	24%	25%	26%	27%
Guillestrois-Queyras	19%	19%	16%	16%
Serre-Ponçon	18%	18%	19%	19%
Champsaur-Valgaudemar	14%	13,5%	15,5%	15%
Buëch-Dévoluy	13%	13%	12,5%	12,5%
Écrins	9%	8,5%	6%	5,5%
Gapençais	3%	3%	5%	5%
Total Hautes-Alpes	410 000	420 000	19 millions	21 millions

Nombre de lits : prise en compte des programmes immobiliers ayant fait l'objet d'un dépôt de permis, d'une révision du PLU ou d'une enquête UTM
Nombre de nuitées : méthodologie Flux Vision



Territoires 17 millions d'euros pour soutenir l'aménagement

La Commission permanente du Conseil départemental se réunit également ce mardi 23 juin avec plus de 17 millions d'euros à son ordre du jour. Une somme largement répartie entre les travaux à mener sur les routes départementales et les projets menés par les Communes par le biais de subventions

■ 5 500 000€ pour l'attractivité de nos Communes

Plus de 600 000€ sont engagés pour soutenir les Communes dans l'entretien de leur réseau de voirie communal ; plus de 100 000€ pour leur intervention d'urgence ;

Plus de 1 700 000€ sont dédiés à l'attractivité de notre territoire (création d'une Maison de Pays à Montgardin ; rénovation du stade intercommunal de foot à Eyglies ; création d'une aire de loisirs à Buissard ; rénovation du centre ancien de Serres, etc.)

900 000€ sont dédiés au développement des services à la population (extension et rénovation de l'école de Rochebrune ; réhabilitation de l'ancienne fromagerie d'Arvieux en espace d'animation et salle des associations ; création d'un local à vocation commerciale ou artisanale et de bureau à Saint-Clément-sur-Durance) ;

600 000€ sont dévolus à des opérations de modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement sur l'ensemble du territoire ; 600 000€ également pour des opérations en faveur de la transition énergétique (éclairage public, rénovation énergétique de bâtiments publics, raccordement à des réseaux de chaleur, etc.)

390 000€ permettront aux clubs sportifs et associations culturelles d'investir dans le matériel dont elles ont besoin (110 structures associatives sont concernées par la programmation de ce mois de juin 2026).

■ 10 000 000€ pour consolider et moderniser les routes départementales

Des opérations sont programmées dans le cadre

- de la politique "modernisation et sécurisation du réseau" (sur les RD 30, accès à Orpierre ; RD 143, accès à la station de Chaillol ; RD 902, secteur de la Viste ; RD 942, calibrage entre Barret-sur-Méouge et la limite de la Drôme ; RD 994, création d'un tourne à gauche pour accès au plan d'eau de Veynes) ;
- de la prévention des risques naturels (sur la RD 902 notamment avec la sécurisation du secteur des Crèches d'accès au Queyras et la sécurisation de l'accès à Vars) ;
- de la préparation du réseau routier aux Jeux olympiques et paralympiques de 2030 (sur la RD 1091, pont de Maurian et galerie du Grand Clôt ; ainsi que provision pour la réalisation du giratoire de la RN 94 et de la RD 942 à La Bâtie Neuve) ;
- sur les ouvrages d'art (pont des Andrieux à La Chapelle en Valgaudemar ; viaduc du Beynon à Ventavon) ;